Martigny, vendredi 15 juillet 1938. *78me année* *No 81.*

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . Fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 12.50
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX ***II c 58***
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES MARTIGNY 61.031
PUBLICITAS S. A., SION 236

Annonces (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
Réclames (le mm.) CANTON : 20 ct ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c 485, Sion

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

L'Exposition nationale

Le 6 mai prochain — la date est maintenant définitivement fixée — s'ouvrira à Zurich l'Exposition nationale suisse, qui constituera pour le pays tout entier un événement dont l'importance mérite d'ores et déjà d'être soulignée. En effet, le peuple suisse, qui ne peut lutter contre la concurrence étrangère que par la qualité irréprochable de ses produits, se doit de prouver, à ses voisins et à lui-même, les progrès et perfectionnements qu'il a réalisés dans tous les domaines, grâce à un travail méthodique et consciencieux et à la collaboration effective de tous. C'est donc le travail national qui sera à l'honneur, et à juste titre.

L'Exposition nationale, ses organisateurs nous l'assurent, ne sera pas une foire d'échantillons ou un comptoir. Elle a une tâche plus grande et plus élevée à remplir. Elle veut être une représentation thématique, homogène, judicieuse et complète de la production helvétique, de ses réalisations, aussi bien dans le domaine de l'économie que dans celui de l'esprit. Elle sera l'expression du caractère, de la pensée et du travail de notre pays. Son but est de prouver qu'un petit pays peut, malgré la diversité de ses races, langues et confessions, tenir sa place parmi les autres peuples grâce à une volonté inébranlable et à la haute conscience de son destin.

Le cadre choisi sera digne de l'esprit qui anime cette manifestation. Zurich, la grande métropole, commerciale et industrielle du pays, n'a rien négligé pour offrir l'emplacement qui convenait le mieux à la ville nouvelle et éphémère qui abritera l'exposition. Elle se dressera sur les deux rives du lac, là où celui-ci forme une baie profonde pénétrant dans la ville. Sur les bords de ce golfe en miniature, les bâtiments se situeront dans des parcs magnifiques, dont les grands arbres ne subiront aucun dommage. Sur les treize hectares utilisés, 14 sections seront réparties. La liaison entre les deux rives sera assurée par un service ininterrompu de bateau à moteur et par un téléférique. Ce sera là une attraction de plus pour les visiteurs qui auront la possibilité d'admier à la fois la ville, dont les gradins montent à l'assaut des pentes environnantes, et l'imposant paysage alpestre se profilant à l'horizon. En outre, des trains routiers circulant sur les deux rives et d'innombrables petits canots, actionnés par le courant d'un canal circulaire feront le tour de la rive gauche. Les moyens de communication ne feront donc pas défaut à l'exposition.

Conçue et réalisée sur des bases nouvelles, dont la présentation thématique forme le centre, l'Exposition dressera donc ses pavillons aussi bien sur la rive droite que sur la rive gauche du lac. Sur la première, les pavillons se rapportant à l'agriculture, dont la conception est toute nouvelle sur bien des points, montreront ce que cette branche d'activité est en réalité pour le peuple suisse obligé de mettre à contribution les moindres terrains cultivables. Bien entendu, le traditionnel village suisse ne manquera pas, mais il sera quelque chose d'absolument neuf. Une ferme modèle, une auberge campagnarde, des caves régionales permettront aux visiteurs d'apprécier, dans une ambiance adéquate, les produits de nos campagnes et de nos vignobles. Sur la rive droite, on trouvera également le pavillon de la chasse et de la pêche, ainsi que celui consacré à la protection des oiseaux. Quant à la salle des fêtes, elle sera remplacée par un vaste emplacement où pourront prendre place environ 6000 personnes et qui pourra être entièrement recouvert en cas de mauvais temps. C'est là que se dérouleront les grandes manifestations populaires organisées en marge de l'exposition, fêtes des costumes, concours, etc.

Sur la rive gauche, on a eu l'idée de créer, afin de faciliter la circulation, un véritable « chemin de ronde », voie longitudinale surélevée permettant au visiteur de passer pour ainsi dire automatiquement d'un pavillon à l'autre. Dans l'importante section « La Patrie-La Nation », les arts plastiques, la photographie et le film sonore concourront à donner une fidèle représentation de la démocratie suisse, de la communauté nationale dans le travail, de la vie civique, sociale et familiale de la nation. Vivante leçon de choses en même temps que profond enseignement. Un studio de T. S. F. sera aménagé un peu plus loin, ainsi qu'une gare modèle adjointe à la section « circulation et transports ». C'est là notamment qu'on pourra contempler la plus grande locomotive électrique du monde, d'une puissance de 12.000 CV, exposée par les CFF et qui soulignera éloquemment que la Suisse est par excellente le domaine de la houille blanche. Du reste, une section spéciale est réservée à l'électricité.

Un parc d'attractions inédit dans sa conception complètera la série des « curiosités » que l'exposition offrira à l'admiration des visiteurs.

Ce simple aperçu donne déjà une idée de l'ampleur de l'Exposition nationale que Zurich prépare avec une volonté et une ténacité remarquables. Un tel effort mérite d'être suivi et encouragé, car pour remporter tout le succès qu'elle mérite, l'Exposition nationale doit être la chose du pays tout entier. Le peuple suisse le comprendra certainement, et il ne ménagera pas on appui à l'œuvre d'intérêt national qui s'édifie à Zurich.

Pour l'agriculteur valaisan

De l'état cultural de nos fraiseraies

La campagne 1938 des fraises est terminée en Valais, en ce qui concerne la plaine du moins.

A considérer l'aspect général de nos fraiseraies vers le 15 mai dernier, on pouvait pronostiquer une très forte récolte car la floraison permettait tous les espoirs. En fin de compte, la récolte de fraises de l'année 1938 peut être considérée comme moyenne, certains accidents ayant compromis le rendement record que l'on escomptait.

Examinons quels furent ces accidents et tâchons d'en tirer quelques conclusions utiles pour l'avenir.

De fin mai au début de juin, de nombreuses demandes de renseignements parvenaient aux Stations cantonales d'entomologie et d'horticulture, demandes concernant de grosses perturbations dans la végétation de beaucoup de fraiseraies (Vernayaz, Saxon, Fully, Levron, Bruson, etc.) En corrélation avec une vague de chaleur, on constatait, soit un jaunissement ou couleur plombée des feuilles, soit un recroquevillement du feuillage et dépérissement des plantes.

A quelles causes attribuer ces effets ? A notre avis, cet état de choses était d'ordre parasitologique d'abord et d'ordre physiologique et cultural également.

Comme les pucerons sur nos arbres fruitiers, les acariens du fraisier ont trouvé des conditions favorables à leur développement. Nous disons les acariens, car il est hors de doute que la grande attaque du début de juin était due, en grande partie, à *« l'araignée rouge » (Tetranychus)* et non pas à cet autre acarien que l'on nomme *Tarsonemus*. Cela explique la rapidité avec laquelle les dégâts se sont manifestés, la sécheresse atmosphérique étant un facteur favorable au développement de cet acarien.

Dans beaucoup de cas également, nous avons pu constater que le dépérissement était dû aux galeries des *mulots* ou campagnols, galeries creusées sous les lignes des fraisiers pendant d'hiver. Les conséquences de ce travail de sous-mine se font sentir dès l'apparition des grosses chaleurs, le système radiculaire des plantes, en partie détruit, ne pouvant plus faire face à l'évaporation des feuilles.

Les dégâts occasionnés par les mulots sont plus importants qu'on ne le pense et ils peuvent devenir d'année en année plus grands si l'on n'y prend garde. A ce sujet, ous ne voyons pas pour quelles raisons on ne rétablirait pas dans nos communes le poste de *« taupier »*.

L'anthonome a également causé quelques dégâts, mais la lutte contre cet insecte est connue et ses attaques peuvent être limitées.

Que de déboires dans la culture de la fraise ne doit-on pas attribuer au *Salpêtre* (nom donné dans la pratique aux sulfates de magnésie ou autres sels nocifs). Ce sel est en excès dans beaucoup de terrains de la plaine du Rhône. Il se trouve en suspension dans les eaux souterraines et arrive en surface par l'effet de la capillarité. Il s'y cristallise. Certaines plantes résistent à cette concentration (céréales) ; d'autres, et surtout la fraise, en souffrent beaucoup (brûlures des racines, du collet et des feuilles de la plante).

Les seuls remèdes efficaces sont d'ordre cultural et peuvent se résumer comme suit :

a) Plantations sur ados dans les terrains sujets à cet accident.

b) Binages répétés des interlignes.

c) Paillage au vieux fumier le long des lignes de fraises pour éviter la cristallisation.

d) Arrosage par aspersion de préférence aux arrosages par imbibition (barrage des canaux).

On s'est plaint au début de la récolte de la malpropreté des fruits. Des pluies torrentielles en furent la cause. Là encore, il faut reconnaître que le paillage a été un peu négligé ces deux dernières années. Il est vrai que, suivant le temps qu'il fait au moment de la récolte, le paillage se révèle plus ou moins nécessaire, mais c'est un gros risque à courir que de ne pas le faire. Nous l'avons vu cette année.

Le producteur de fraises tirera donc dès maintenant les conclusions pour l'avenir :

Il faut absolument envisager pour le fraisier, comme pour les arbres fruitiers, un plan de traitement rationnel contre les multiples attaques parasitaires. La Station cantonale d'entomologie publie régulièrement la marche à suivre en ce qui concerne ces traitements. Ces conseils sont-ils toujours suivis ? Il ne faut pas oublier que, dans la plupart des cas, le traitement doit être plus préventif que curatif. Il ne faut donc pas attendre que le mal soit irrémédiable pour agir.

Dès maintenant, on procédera aux travaux de culture suivants afin de donner aux fraiseraies la vigueur en partie perdue :

a) Nettoyage et désherbage.

b) Eventuellement (fraiseraies âgées et en terrain frais) fauchage et incinération du feuillage.

c) 8 jours après le fauchage, et de suite dans les fraiseraies non fauchées, effectuer le traitement contre la rouille et les acariens *(Bouillie sulfocalcique à 2 % et nicotine à ½ %)*.

d) L'épandage d'engrais stimulants tels que nitrates de chaux (2 kg. à l'are), purin, ou même engrais complet, peut être conseillé.

e) La lutte contre les mulots, soit par la pose de pièges, soit par des appâts empoisonnés doit être envisagée.

Station cant. d'Horticulture, L. Neury.

Quand faut-il couper le blé ?

(Comm.) A l'approche de la moisson, nous estimons utile de mettre en garde les agriculteurs contre la pratique, trop répandue chez nous, de ne faucher le blé qu'au moment où les grains sont durs. C'est alors trop tard. Il s'en suit naturellement une perte au point de vue quantité (le blé s'égrène sur le sol) et aussi au point de vue qualité.

Il ne faut pas croire que la maturité du blé est atteinte à la moisson. Au contraire, le grain achève de mûrir, augmente son poids et prend sa bonne couleur dans l'épi, le blé étant fauché.

Lorsque la tige et les feuilles jaunissent, le grain jaunit en même temps. On peut encore facilement le couper avec l'ongle, mais difficilement le détacher de l'épi.

C'est alors le meilleur moment pour couper le blé ; il n'est que demi-mûr, mais il a complètement achevé se concentrer les matières qui doivent le former.

De plus, en le moissonnant à ce moment, le grain aura plus de brillant, il sera plus fin que si les épis restent plus longtemps sur les tiges, exposés à toutes les alternatives de pluies et de coups de soleil qui, tantôt le gonflent, tantôt le dessèchent.

D'autre part, il ne faut pas battre le blé trop tôt ; il faut attendre que la première fermentation du grain, dans l'épi, soit achevée. Le blé qui est battu trop tôt risque de moisir et d'être refusé lors de la livraison, n'étant pas panifiable. Plusieurs cas se sont présentés lors des livraisons des années dernières et cela pour des lots de blé importants.

Il y a donc un moment propice à saisir, pour la récolte et pour le battage, si l'on tient à avoir un grain lourd et de bonne qualité.

Malheureusement, il y a une chose qu'on ne peut éviter et avec laquelle il faut aussi compter : le mauvais temps.

Dans ce cas, il est indiqué d'apporter plus de soins à la récolte.

La culture du blé est rémunératrice, elle prend une réjouissante extension en Valais, mais elle exige une incessante vigilance de la part des producteurs.

Centrale cantonale des blés.

Au peuple suisse de prendre ses responsabilités !

Le rejet du projet financier par le Conseil national, à une majorité d'une voix, rappelons-le, dans une séance relativement peu fréquentée, a créé une situation anormale.

Le Conseil fédéral s'est incliné démocratiquement devant la décision des mandataires du peuple suisse et a immédiatement examiné l'étude des nouvelles tâches que lui impose le refus de son programme financier.

Une fois de plus, la presse de droite, oubliant qu'elle est représentée au sein du gouvernement fédéral par deux conseillers, profite de l'occasion pour blâmer l'attitude de ceux qui ont la lourde responsabilité de diriger les affaires publiques en ces temps anormalement difficiles.

C'est ainsi que le correspondant à Berne de la « Suisse » écrit : « Le Conseil fédéral a examiné avec une égalité d'âme surprenante le rejet par le Conseil national de la réforme financière. Il n'a pas tenu pour indiqué de se remettre immédiatement à l'ouvrage ».

Cette information est contraire à la réalité, mais nous sommes habitués à ces méthodes de polémiques destinées à énerver l'opinion et qui font autant de mal au pays que certains articles de la presse d'extrême-gauche.

La vérité est celle-ci : le Conseil fédéral a décidé de proposer aux Chambres de déclarer par la voie d'un arrêté fédéral d'urgence, la prorogation du régime fiscal extraordinaire et cela pour une durée de trois ans.

La presse radicale-démocratique suisse a non seulement enregistré cette décision de nos édiles sans enthousiasme, mais de nombreux journaux l'ont critiquée, et à notre point de vue avec raison.

En effet, conformément à une décision prise à Lucerne, en 1937, lors de l'assemblée des délégués de notre parti, il importe que le peuple suisse se prononce ; l'ère des pleins-pouvoirs, qui a fait tant de mal à notre pays, doit cesser et les citoyens ont le devoir de prendre leurs responsabilités ; enfin, le problème financier doit être examiné dans son ensemble ; une prorogation du système actuel se révèle d'emblée comme insuffisante et dangereuse.

Au cours d'une assemblée qui aura lieu samedi à Berne, le groupe radical-démocratique des Chambres et le comité directeur du parti s'occuperont de la question et arrêteront leur attitude.

Ils prendront ensuite contact avec les autres grands partis politiques, de façon à constituer une majorité susceptible de mener à bien la réforme qui s'impose.

Nous disons bien les autres partis politiques, et non pas, comme le voudraient les éternels mécontents de la presse libérale protestante et conservatrice catholique, les partis qui soutenaient jusqu'ici la politique du Conseil fédéral.

Il ne s'agit donc pas du regroupement de la majorité, *mais de la création d'une majorité.*

En ce qui nous concerne, nous la souhaitons aussi large que possible, de façon à ce que ceux qui sont aux responsabilités puissent se lancer sans arrière-pensée dans la voie de la réorganisation financière de la Confédération.

Au cours des semaines qui suivront, nous pourrons savoir si le parti socialiste suisse est bien, comme il l'affirme, un parti national et s'il met l'intérêt du pays au-dessus de ses intérêts électoraux immédiats.

En 1939 aura lieu le renouvellement des Chambres ; ces dernières commettraient une faute très lourde si elles n'arrivaient pas à faire aboutir une réforme sur la valeur de laquelle le peuple suisse tout entier aurait à se prononcer.

Les électeurs suisses ont maintes fois donné la preuve de leur maturité politique ; laissons-leur prendre leurs responsabilités. *Mr.*

N. B. — *Signalons en passant qu'une fois de plus seul le parti radical démocratique s'occupe de trouver un remède à la situation, les autres partis faisant preuve d'immobilisme et attendant les événements. Ils se révèlent incapables d'agir.*

Un agriculteur escroqué

Un agriculteur a été victime d'un escroc au marché au petit bétail de Berne. Un inconnu, à qui il avait vendu deux petits porcs pour 85 francs, lui remit en payement un billet bleu contre lequel il reçut 15 francs en retour. Ce n'est qu'ensuite que l'agriculteur, âgé de 81 ans, s'aperçut que la coupure était un billet allemand de 100 marks sans aucune valeur.

Fête romande de Gymnastique

BULLE, *samedi, dimanche et lundi.*

La vaste place de fête complète de jour en jour ses formes et s'anime de tous côtés. Artisans et techniciens sont à l'œuvre pour que les gymnastes trouvent un terrain soigneusement aménagé pour leurs exercices, qui débutent, on le sait, demain matin, samedi. En ville, des mains expertes mettent au point les derniers préparatifs pour la décoration, tandis qu'à l'ouvroir on s'affaire sans relâche à la confection de superbes costumes et de magnifiques réalisations scéniques.

Tout Bulle est sur les braises, car c'est samedi que s'ouvre la série des grandes journées romandes. Sous la direction de MM. Radraux, Boller et Baeriswyl, le brillant festival *« Au Pays Romand »* va bon train et les masses chorales soutenues par l'Harmonie et l'Orchestre de la Ville produisent une impression de grandiose dans la joyeuse évocation des travaux, de l'histoire, des allégresses et des soucis de la terre romande. Puis, sur la scène de la spacieuse cantine, déjà montée, c'est le va-et-vient dûment scandé des acteurs et des figurants qui se précise de soir en soir.

Entre temps, le pavillon des prix s'enrichit et promet aux gymnastes des récompenses qui leur feront honneur et plaisir. Qu'on se hâte encore, et généreusement, d'ici à vendredi ! Bulle veut que ses hôtes s'en aillent avec le sentiment d'avoir trouvé chez elle une large hospitalité, bon feu et bon gîte, mais aussi le souvenir tangible des joutes loyales qu'elle prépare.

Des trains spéciaux sont prévus les 16, 17, 23, et 24 juillet, au Bulle-Romont, aux Chemins de fer électriques de la Gruyère et aux Autobus C. E. G.; puis, les 17 et 24 juillet, aux Chemins de fer électriques veveysans et au Montreux-Oberland. Les intéressés n'auront qu'à consulter les affiches dans les stations ou à se renseigner au bureau permanent de l'organisation (tél. 168).

Hôtes de partout, venez en la verte Gruyère, au cours de ces journées de solidarité romande et de saine et vibrante allégresse ! Venez admirer et applaudir les individuels et les sections et venez vous délecter au spectacle d'un festival qui parle aux yeux, à l'oreille et au cœur !

***

Avant la fête romande de Bulle

Nous voilà à la veille de cette importante manifestation. Les concours débuteront samedi 16 juillet, à 8 h., et se termineront lundi dans la matinée. Sont inscrites 129 sections (avec environ 2600 gymnastes). Pour les concours individuels sont annoncés 530 gymnastes dont 111 participeront aux championnats qui seront disputés dans le courant de la journée de dimanche. A part cela, le programme prévoit une course-estafettes intercantonale et un championnat de jeux Dimanche à 10 h. 45, aura lieu un culte en plein air, au cours duquel il sera procédé à la bénédiction de la nouvelle bannière de l'Union romande de gymnastique Les exercices d'ensemble — qui constituent l'apothéose de nos manifestations de gymnastique — seront exécutés dimanche à 17 h., et seront répétés lundi matin, à 9 h.

A Bulle, le Valais sera représenté par une dizaine de sections. Les causes de cette faible participation doivent être attribuées, pour une grande part, une conséquences des calamités (fièvre aphteuse, sécheresse et gel) qui ont frappé nos populations agricoles et ont privé nos sections rurales des moyens financiers leur permettant de faire le déplacement à Bulle. Quant aux sections qui auront le privilège de pouvoir se rendre dans la belle Gruyère, on peut être persuadé qu'elles défendront nos couleurs avec ardeur et dignité. En l'occurrence, la qualité devra suppléer à la quantité !

Parmi les experts qui seront appelés à apprécier les travaux présentés dans les diverses compétitions, on peut noter MM. Pfefferlé (Brigue), Knabenhans et Reichsmuth (Viège), Faust et Jegerlehner (Sierre), Gysin et Roussy (Chippis), Antonioli et Schmid (Sion), Bertrand et Renaud (Monthey). L'équipe valaisanne pour la course d'estafettes (800, 400, 200 et 100 m.) sera formée par les athlètes Perinetto (Sierre), Rigoli (Martigny), Siggen (Uvrier) et Sixt (Sion) ; rempl. : Rudaz (Sierre). L'équipe pour le championnat de balle à la corbeille sera constituée par Salina (Viège), Schalbetter I et II et Antille (Sierre), Bohler et Sixt (Sion) ; rempl. : Fiorina (Sion) et Ebenegger (Sierre). Il ne reste plus qu'à souhaiter bonne chance à nos vaillants gymnastes qui rentreront au foyer dans la soirée de lundi. *M.*

Echos

Terrible accident de circulation

Un autobus chargé d'anciens combattants faisait une excursion mardi sur les champs de bataille de Belgique. En rentrant le soir, à Haaren près d'Aix-la-Chapelle, l'autobus a accroché une jeune fille qui circulait à bicyclette puis, les freins n'ayant pas fonctionné, s'est lancé contre une maison. La jeune fille et cinq occupants de l'autobus ont été tués sur le coup et vingt personnes blessées. La machine est très endommagée, ainsi que l'immeuble qui reçut le choc.

Un acte de démence

Le rapide Berlin-Cologne circulait à 120 km. à l'heure lorsqu'un voyageur se hissa sur le toit en pleine marche et s'y promenait. On le remarqua dans les gares où passait le rapide et on arrêta téléphoniquement le train. Souffrant de folie de la persécution, le voyageur trop entreprenant fut gardé à vue pour sa propre sécurité jusqu'à Dortmund, sa station de destination.

Statistique confessionnelle

Les 238 millions d'adeptes du protestantisme se répartissent comme suit : 120 millions en Europe, 100 en Amérique du Nord, 1,5 en Amérique du Sud, 7 en Asie, 4 en Afrique, 6 en Australie. Des 145 millions d'orthodoxes, on en compte 5,8 millions en Afrique, 8,1 en Asie, 1,2 en Amérique et 130 en Europe.

Les catholiques romains sont au nombre de 349,2 millions, soit en Europe 215 millions, en Australie 10,4 en Asie 9,2, en Amérique du Nord 47, en Amérique du Sud 60,8, en Afrique 6,8 millions.

ROMANEL LA PERLE DES EAUX DE TABLE
Une des plus anciennes sources romandes d'EAU MINÉRALE
Dépôt à Martigny : Distillerie Morand
Dépôt à Sion : Distillerie Valaisanne

Nouvelles du Valais

Allocation de surprimes pour l'estivage des taurillons. — Afin d'encourager l'estivage des taurillons, le Dépt de l'Intérieur allouera, à l'occasion des concours d'automne, des surprimes de 10 à 20 fr., suivant qualification, aux taurillons qui ont été alpés et remplissent les conditions suivantes :

1) Seuls les taurillons qui seront présentés pour la première fois à un concours d'automne et qui y seront primés (avec une prime argent) pourront être mis au bénéfice d'une surprime d'estivage.

2) Les taurillons devront être inscrits par le propriétaire auprès de la Station cant. de zootechnie de Châteauneuf, pour le 10 août 1938 au plus tard.

3) On indiquera, lors de l'inscription, le nom, le numéro et l'empreinte de la marque métallique d'origine, la date de naissance du sujet, l'adresse exacte du propriétaire, l'alpage où l'animal est estivé ainsi que la date de l'inalpe et, si possible, celle de la désalpe.

4) L'estivage doit s'effectuer sur un pâturage ayant le caractère d'un alpage, notamment en ce qui concerne l'altitude et le genre d'exploitation.

5) La durée de l'estivage sera, dans la mesure du possible, conforme aux usages locaux et ne pourra, en tout cas, être inférieure à *six semaines.*

6) Les taurillons seront soumis au régime du pâturage pendant toute la durée du séjour sur l'alpage.

7) La Station cant. de zootechnie procédera à des contrôles sur place. Selon nécessité, la surveillance et les vérifications peuvent être confiées à des personnes de la région. A cette occasion, les organisations et les intéressés devront fournir tous les renseignements utiles.

8) Pour le 25 septembre 1938, au plus tard, les propriétaires adresseront à la Station cant. de zootechnie les attestations d'estivage sur formulaire spécial.

9) Les taurillons alpés qui n'auront pas été annoncés dans le délai fixé ne pourront pas être mis au bénéfice de la surprime d'estivage.

10) Lors du pointage des taureaux, on tiendra compte, dans une mesure raisonnable, de leur stationnement en montagne durant l'été.

Le Dépt de l'Intérieur : M. Troillet.

Ce qu'on dit et ce qu'on raconte. — (Comm.) On a entendu pas mal de choses au sujet de la Loterie de la Suisse romande. Selon les uns, le gros lot n'était pas sorti ; le lot de cent mille francs non plus. Les Valaisans avaient tout gardé pour eux la première fois, et les Genevois la seconde, etc. Il est presque impossible de couper les ailes à un canard en plein vol, mais il est plus difficile encore de lutter contre les marchands de « bobards ».

La plupart du temps, les gens qui bavardent ainsi sont précisément ceux qui n'ont pas pris de billets à la 1ère tranche, pas plus qu'à la seconde, et qui cherchent à justifier ainsi leur passivité pour la 3me. On se console comme on peut et l'on explique son attitude comme on veut, même en critiquant une œuvre qui est aujourd'hui entrée dans nos mœurs. Heureusement que l'immense majorité de la population se soucie des mauvais prophètes, comme un poisson d'une pomme. Munissons-nous donc rapidement de « munitions » pour la troisième tranche, c'est-à-dire de billets qui doivent nous aider à gagner un lot au prochain tirage du 5 août.

Concours de taureaux 1938. — Les propriétaires qui présenteront des taureaux aux prochains concours d'automne sont invités à envoyer les certificats d'ascendance de leurs animaux, par l'intermédiaire du secrétaire du syndicat ou de l'inspecteur du bétail, à la Station cantonale de zootechnie à Châteauneuf et cela *jusqu'au 10 août 1938 au plus tard.* Chaque certificat doit porter l'adresse complète du propriétaire de la bête. Les certificats, une fois contrôlés, seront renvoyés aux inspecteurs du bétail, afin que ceux-ci puissent établir définitivement la liste des taureaux annoncés pour les concours.

Station cantonale de zootechnie.

Au Tribunal militaire. — Le tribunal militaire de la Ire division a siégé mercredi à Lausanne, et a jugé, entre autres cas, M. Francis M., né en 1907, originaire de Bagnes, qui avait fait cinq ans de légion. S'il est parti, c'est pour avoir été dépossédé de la puissance paternelle, injustement, selon lui.

Il rentre au pays en août 1936, mais repart pour Annemasse au lieu de faire ses cours de répétition de 1936 et 1937. Il est donc accusé d'atteinte à la puissance défensive du pays et d'insoumission.

Aujourd'hui, il travaille comme manœuvre et peut exciper d'un bon certificat de Corte et Bottinelli, entrepreneurs. A la légion, il se comporta en bon soldat. Les rapports de police, en revanche, parlent d'un homme à la moralité douteuse. Le prévenu proteste.

L'auditeur requiert contre lui quatre mois d'emprisonnement, deux ans de privation des droits civiques et le paiement des frais.

Son défenseur, lieut. J. Pelet, plaide les circonstances atténuantes : situation civile impossible, enfance malheureuse, et demande l'indulgence du tribunal, qui le condamne à trois mois d'emprisonnement, deux ans de privation des droits civiques et aux frais.

On a identifié la cycliste qui se noya près de Grengiolz. — Grâce à la T. S. F., la personne qui tomba mardi dans le Rhône a été identifiée : il s'agit d'une dame F., de Zurich, âgée de 46 ans, qui se rendait auprès de son frère en traitement à Montana, en compagnie de son neveu.

Une cycliste renverse deux bébés. — A la rue des Mayennets, à Sion, une cycliste descendant de la place du Midi a renversé hier deux bébés qui, accompagnés de leur mère, descendaient la rue. On ne s'explique pas la cause de l'accident. On releva les deux enfants. Par un hasard providentiel, ils n'étaient que légèrement blessés. La cycliste est indemne ; le vélo, par contre, est sérieusement endommagé.

Théâtre valaisan. — *Le Pèlerin anxieux et Un tiers de mulet.* — Un soir de bagarre politique, un homme a tué et s'est enfui à travers la montagne. Vingt-cinq ans plus tard, il rentre secrètement au pays, avec l'espoir de retrouver la paix et le pardon des hommes. Mais, là, tout l'écrase : l'indifférence, l'oubli de la population ; la perception aiguë de l'ampleur du ravage causé par son crime dans la famille du mort ; et surtout le mépris de celui en qui il avait mis tout son espoir. Il repartira donc dans la nuit, « pèlerin qui arrive au port, mais n'en peut plus ».

Tel est l'argument du drame poignant qu'a écrit pour le « Théâtre valaisan » notre compatriote *André Closuit.* Ce drame en un acte sera créé dimanche prochain, 17 juillet, à 14 h. 45, à Finhaut dans le petit théâtre en bois, qui abrita déjà les premiers pas de trois pièces valaisannes : « L'Avalanche », « Les Rogations », « L'Auberge du Génépi » ; et verra cette année sa cinquième création, puisque avec « Le Pèlerin anxieux » on nous annonce une farce inédite du *chanoine Poncet,* « Un tiers de mulet ».

Ceux qui ont assisté à « Terres romandes » et aux « Rogations » connaissent la verve comique du curé de Finhaut, malicieuse et indulgente, qui décèle avec habileté les travers populaires et les raille avec bienveillance. On nous promet un long éclat de rire, de ce rire franc et direct, si bienfaisant en nos temps angoissés.

Dates des représentations : dimanches 17, 24, 31 juillet et 7 août, chaque fois en matinée à 14 h. 45 et en soirée à 20 h. 45. *Prix des places* : fr. 3, 2, 1.50 et 1.—. Enfants, demi-place. Nombre de places limité. Location Bazar de Finhaut, tél. 13 bis. Importantes réductions sur le Martigny-Châtelard. Martigny-Finhaut et retour, 2.75 fr. Billets de famille 1 fr. 40 par personne (4 personnes de la même famille voyageant ensemble). Renseignements: Cie Martigny-Châtelard, Martigny, tél. 6.10.61.

Train spécial Châtelard-Finhaut, départ de Châtelard à 13 h. 40. A l'issue de la représentation du soir, trams pour Châtelard et Salvan s'il y a des voyageurs.

La taxe phylloxérique. — *Un arrêté du Conseil d'Etat.* — Par arrêté du 13 juillet, le Conseil d'Etat a décidé que les personnes physiques domiciliées en Valais au 1er janvier 1938 sont exonérées de la *moitié* de la taxe phylloxérique pour l'an 1938. Cette taxe est ainsi fixée à 0 fr. 15 par 100 fr. de la valeur cadastrale des vignes.

La fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse sévissant sur les pâturages de la Savoie, proches de notre frontière, de Morgins à St-Gingolph, le public est avisé que la circulation est complètement interdite, sous peine de sanctions, sur tout le territoire frontière allant du Col de Morgins à la frontière franco-suisse au-dessus de St-Gingolph.

Vu la gravité de la situation, nous attirons l'attention des autorités et les invitons à prendre toutes mesures utiles.

De plus, on nous signale la fièvre aphteuse à *Ferret.* Toute la région de Ferret est par conséquent sous séquestre renforcé.

Office vétérinaire cantonal.

Riddes. — *Kermesse.* — C'est l'excellent orchestre « Ibéros » qui conduira le bal lors de la kermesse qu'organise dimanche 17 juillet la société de gymnastique l'« Etoile ». Il y aura en outre un grand match aux quilles ; vin de 1er choix.

Saillon. — *Kermesse de l'Helvétienne.* — La cause est entendue... qui veut s'amuser se rendra les dimanches 17 et 24 juillet à Saillon assister à la grande kermesse organisée par la fanfare l'*Helvétienne.* Un bal endiablé conduit par un orchestre de tout premier ordre, un match de quilles qui promet d'être des plus disputés, une fine goutte de « derrière les fagots », bref, tout ce qui vous permettra de passer deux journées exquises, voilà ce qui vous attend à Saillon les 17 et 24 !

Saxon. — *Bal.* — Nous avons appris avec plaisir que dimanche 17 juillet un bal sera organisé au Cercle de l'« Avenir ». Nous nous y rendrons non seulement en raison des consommations de choix qu'on y sert, mais surtout pour y passer d'agréables heures sur un bon parquet aux sons d'un orchestre endiablé.

Bourg St-Pierre. — *Militaires.* — Jeudi matin, aux sons d'un joyeux carillon, la Cie sanitaire II-10, commandée par M. le capitaine médecin de Kalbermatten de Sion, a quitté notre localité où elle avait séjourné pendant 10 jours. Notre population a été édifiée par la bonne tenue de ces soldats sanitaires dirigés par un officier de mérite et d'une bonté remarquable.

A tous, nous souhaitons bon retour dans leurs foyers et nous garderons un souvenir agréable de leur trop court séjour parmi nous. *M.*

Monthey. — M. Cléofé Casanova, sculpteur à Monthey, a fêté mercredi 13 juillet, au sein de sa famille, ses 80 ans. Cet artiste est fort connu et estimé dans tout le canton, pour ses nombreux monuments et statues. C'est le père d'une nombreuse famille, notamment de MM. Jean Casanova, sculpteur et Ulysse Casanova, comptable.

Nous adressons au jubilaire qui conserve une belle verdeur nos félicitations et vœux de bonheur et santé.

„WINTERTHUR-VIE"
L. NICOLAY
MARTIGNY-VILLE • AGENT GENERAL

Café-Restaurant des Sports, Av. des Bains, Sion
Tranches - Fondues - Raclette
Viande salée - Spaghettis aux champignons à toute heure.
SES VINS DE CHOIX.
Vous pouvez souscrire à 5 séries de la "LOTERIE ROMANDE" 3me tranche, divisée en 250 parts à Fr. 1.—.
MACHOUD

La vie à Martigny

Concert

Ce soir vendredi, l'Harmonie municipale donnera un concert sur la place Centrale, à 20 h. 45 précises. Voici le programme :

1) *Pour la Suisse,* marche, de Blankenburg
2) *Orphée aux Enfers,* d'Offenbach
3) *Rêve de valse,* fantaisie, d'Oscar Strauss
4) *La Plainte du Clocher,* de Balay
5) *Vie d'Artiste,* valse, de J. Strauss
6) *Bellinzona,* marche, de Mantegazzi

L'Harmonie à Zermatt

Notre corps de musique se rendra donc dimanche 17 crt à Zermatt. Voici le programme général :

5 h. 30, rassemblement sur la place centrale, distribution des cartes ; 5 h. 45, départ de Martigny ; 7 h. 30, arrivée à Viège ; 7 h. 50, départ de Viège ; 9 h. 13, arrivée à Zermatt, cortège dans la station ; 10 h. 30, messe ; 11 h. 15, concert apéritif devant l'Hôtel Mont-Cervin (Seiler's Hôtels) ;

12 h. 15, banquet dans les Hôtels ; 14 h. 45, concert devant l'Hôtel Zermatterhof (direction M. Stœffer) ; 15 h. 45, cortège à la gare pour déposer les instruments ; 15 h. 55, départ pour le Gornergrat ; 17 h., arrivée au Gornergrat ; 17 h. 25, départ du Gornergrat; 18 h. 25, arrivée à Zermatt ; 18 h. 30, départ de Zermatt ; 20 h., arrivée à Viège ; collation à l'Hôtel Mont-Cervin ; 20 h. 30, départ pour Martigny ; 22 h. 15, arrivée à Martigny.

Ski-club

Les membres du Ski-club de Martigny sont convoqués en assemblée générale *le mardi 19 juillet 1938* à 20 h. 30, au Café de la Place, à Martigny-Ville.

Ordre du jour : 1. Lecture du protocole ; 2. Rapport du président ; 3. Rapport du caissier ; 4. Rapport des commissions ; 5. Renouvellement du comité ; 6. Divers.

Le Comité.

C. S. F. A.

Réunion ce soir à 20 h. 15. Objet : course au Combin de Corbassière qui aura lieu probablement le dimanche 24 crt.

A l'Etoile : *« Ces Dames aux Chapeaux verts »*

Après tant de drames, de vaudevilles, de films policiers, pourquoi ne pas consacrer une soirée à un film gai, humain, optimiste et plein de pittoresque provincial. Ce film délicieux, qui doit plaire à tous les publics, c'est *Ces dames aux chapeaux verts.*

Marguerite Moreno, Marcelle Bary, Gabrielle Fontan et *Alice Tissot* ont fixé d'une façon impérissable les traits désormais célèbres des héroïnes de Germaine d'Acremont. Ce film sain, aimable, charmant est vraiment le premier qui nous apporte un tel ensemble de personnages délicieux de fraîcheur, de santé morale et de grâce. C'est le spectacle idéal pour les familles, sans rien abdiquer pour cela de son pittoresque et de son charme.

Depuis l'inoubliable succès du film muet, *Ces dames aux chapeaux verts,* on a vendu plus de 700.000 exemplaires du livre ; 93 journaux ont reproduit celui-ci en feuilleton ; on a joué 825 fois la pièce ; à l'étranger, il a été donné plus de 4000 représentations.

Tout Martigny ira cette semaine à l'Etoile pour applaudir *Ces dames aux chapeaux verts.*

Dimanche soir, train de nuit. Les enfants accompagnés sont admis en matinée.

Une belle performance

Jeudi à 17 h., est arrivée à Martigny, venant de Bourg St-Pierre, la compagnie sanitaire II-10, que commande le capitaine de Kalbermatten. Après une halte de 2 h. ½, nos soldats sont repartis pour Aigle où ils sont arrivés dans la nuit ; cela représente 64 km. avec une différence de niveau de 1400 mètres.

Au Royal : *« Le Prisonnier de Zenda »*

Tous les soirs, un film réunissant toutes les qualités propres à en faire le film le plus captivant. *Le Prisonnier de Zenda,* avec Ronald Colman, Madeleine Carroll, Douglas Fairbanks jun. De l'aventure, du mystère, de l'action ! *Dimanche soir, train de nuit CFF.*

Nos gyms à Bulle

L'« Octoduria » partira demain à 14 h. 38 pour aller défendre les couleurs martigneraines à la fête romande de gymnastique de Bulle. Nous souhaitons plein succès à notre section qui s'est préparée avec le plus grand soin ; l'« Octoduria » reviendra lundi soir.

Pharmacie de service

Du 16 au 23 juillet : Pharmacie Lovey.

A Monthey

L'assemblée générale de l'Harmonie

L'Harmonie a tenu mercredi soir dans son local du Cinéma Mignon son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Joseph Martin, président, lequel a présenté un magistral rapport sur la marche de la Société pendant l'exercice 1937-38 écoulé. Les musiciens ont applaudi avec enthousiasme le beau travail de leur président. Le rapport des comptes lu par le dévoué caissier qu'était M. Duchoud a donné toute satisfaction aux membres de l'Harmonie. S'il ne leur apprend pas qu'il y a distribution d'un dividende, il les rassure en tout cas sur l'avenir financier de la Société. Il faut insister à ce sujet sur l'effort magnifique fourni par l'Harmonie depuis plusieurs années afin d'assainir une situation qui n'avait d'ailleurs rien de désespéré et qui est celle que connaissent à peu près tous les corps de musique. Cet effort a pu être réalisé grâce à la bonne entente régnant entre membres et dirigeants de l'Harmonie, grâce aussi à l'esprit de bonne volonté et de sacrifice d'un chacun.

Quant au rapport de la commission musicale présenté par le président de cette dernière, M. Oswald Borgeaud, il a également été accueilli avec joie par l'assemblée. Voici quels seront les organes dirigeants de l'Harmonie de Monthey pour la saison à venir :

Comité administratif : président M. Joseph Martin ; membres MM. Edouard Delmonté, Edmond Fournier, Marcel Borgeaud, Adolphe Martin, Charles Cottet, Marcel Michellod et Noël Bianchi.

Commission musicale: MM. Oswald Borgeaud, Louis Cochard, Armand Favre, Alfred Médico.

Sous-directeurs : MM. Jos. Défago, Marcel Vannay.

Vérificateurs des comptes : MM. Jean Coquoz et Francis Vionnet.

Le porte-drapeau a été confirmé en la personne de M. Charles Borella.

L'assemblée de l'Harmonie a fait constater l'existence d'une société bien vivante. Le congé que vont prendre ses membres pendant quelques semaines a été bien mérité. C'est d'ailleurs un congé relatif puisque si les instruments seront délaissés, ces semaines de vacances vont être employées sérieusement à de la théorie intéressante dont les leçons ont déjà commencé.

Confédération

A propos de radiodiffusion

Deux membres du comité central de la Société suisse de radiodiffusion SRR avaient formé un recours auprès des autorités concessionnaires contre la décision de ce comité approuvant le plan de M. Ansermet, lequel prévoit la réunion en un seul orchestre avec siège à Genève, de l'Orchestre radio Suisse romande.

Le chef du Dépt fédéral des postes et chemins de fer a déclaré ce recours irrecevable, en soulignant notamment que le comité est libre, dans le cadre de la concession, d'arrêter les mesures qu'il juge utiles pour permettre à la radiodiffusion de remplir sa mission.

Le prononcé établit que le projet adopté par la SSR n'est pas contraire à la concession, attendu :

1) que la création d'un seul orchestre en Suisse romande n'empêche pas le service de radiodiffusion d'atteindre ses buts ;

2) que la radiodiffusion ne perd pas son indépendance et que, partant, la réalisation de ses buts n'est pas compromise ;

3) que la décision attaquée ne porte pas atteinte au principe de la répartition des activités entre les studios ;

4) que le plan de M. Ansermet n'est pas plus onéreux que le maintien du statu quo.

Le transfert de l'orchestre à Genève ne doit pas s'opérer au détriment du studio de Lausanne. Le principe de la division du travail consacré par la concession implique la nécessité de donner à ce studio une compensation pour la perte de l'ORSR. De cette manière, le vaste studio de la Sallaz ne deviendra pas inutile, mais pourra au contraire être utilisé pour la retransmission de productions chorales ou théâtrales.

Les données financières sur lesquelles sont fondés le plan adopté par la SSR et le prononcé du Dépt ne pourront être modifiées dans un sens qui aggrave les charges de la radiodiffusion. Si la réalité venait à les démentir, la question demeurerait ouverte pour l'autorité de concession, dont le prononcé deviendrait par là même sujet à revision.

Huit millions pour des abattoirs

Le Conseil d'Etat du canton de Bâle-Ville soumet au Grand Conseil un projet sur la construction de nouveaux abattoirs. Les frais sont évalués à 8 millions.

Un garçonnet tué par un camion

Des enfants s'amusaient au bord de la route, en Sébeillon (Vaud), près de la fonderie Perret, mercredi vers 18 heures. Soudain, l'un d'eux, un garçonnet de 4 à 5 ans, se lança au travers de la chaussée et fut atteint par un camion de telle façon qu'il expira quelques minutes après l'accident.

Une centaine de chevaux malades

Une épidémie assez dangereuse atteint de nombreux chevaux, à l'Ecole de recrues de cavalerie qui se déroule actuellement à Aarau. Il s'agit de l'influenza, qui se manifeste par de la fièvre et peut amener des complications dangereuses (septicémie). Une centaine de chevaux sont actuellement malades, soit le quart de l'effectif.

Il se tue en voulant cueillir des rhododendrons

Un accident mortel s'est produit dans le massif du Montalin, près de Coire, dans la région dite du Kaltbrunnentobel. M. Hans Jud, 22 ans, s'était rendu dimanche sur le Montalin pour y cueillir des rhododendrons. Comme il n'était pas revenu dans la soirée, des membres de sa famille allèrent à sa recherche durant la nuit, mais ne réussirent pas à le retrouver, pas plus qu'une colonne de secours du C. A. S., le lundi. Mais mardi on retrouva le corps du disparu dans une carrière. Le jeune homme sera probablement tombé par suite de l'écroulement d'une roche instable. Ses blessures doivent avoir provoqué sa mort immédiate.

Il y a vingt-cinq ans, Bider traversait les Alpes

Le peuple suisse a commémoré mercredi 13 juillet le 25me anniversaire de la première traversée de la double chaîne des Alpes bernoises et valaisannes par le pilote suisse Oscar Bider.

Le 13 juillet 1913, le pilote, alors âgé de 22 ans, décollait à 4 h. 05 au Beundenfeld, à Berne, en direction de Milan. Il atterrit à 6 h. 40 à Domodossola, après avoir survolé les Alpes, et repartit 10 minutes après pour Milan, où il atterrit à 8 h. 42.

L'élection de miss Suisse

De toutes parts, en Suisse, l'intérêt se manifeste en faveur de l'élection de miss Suisse qui participera au grand tournoi, au cours duquel sera désignée, à Copenhague, le 9 septembre, miss Europe. Elle sera conviée à des fêtes qui se prolongeront pendant trois semaines, du 17 août au 12 septembre. Les concurrentes, qui doivent être Suissesses, célibataires et âgés de 18 à 25 ans, sont priées d'envoyer au plus tôt — car après le 20 juillet il sera trop tard — une ou deux bonnes photographies au comité suisse pour l'élection de miss Suisse, 3, rue du Stand à Genève.

Une fabrique en feu à Liestal

Le feu a complètement réduit en cendres, dans la nuit de mercredi à jeudi, à Liestal, deux bâtiments de la fabrique de soie « Cif S. A. ». Les entrepôts et une partie des ateliers de fabrication ont été la proie des flammes.

Les dégâts s'élèvent à plus de 100.000 fr. Le sinistre a pu être circonscrit à minuit, grâce à la pompe automobile de Liestal qui a permis d'empêer le sinistre de se propager aux fabriques de produits chimiques qui se trouvent à proximité.

Dernières nouvelles

Le Japon renonce aux « Jeux »

Après avoir pris la décision de renvoyer l'Exposition internationale de Tokio, le Japon vient de renoncer à l'organisation des Jeux olympiques en 1940. La raison invoquée est qu'on ne veut pas priver l'industrie de guerre en faveur des Jeux olympiques, de matières premières importantes.

New-York se met sur les rangs

M. B. Grover Wahlen, président de l'Exposition de New-York, a annoncé qu'il allait se mettre immédiatement en rapport avec le Comité olympique américain pour demander que les Jeux de 1940 aient lieu sur le terrain de l'Exposition.

Le tour du monde en trois jours

L'aviateur américain Hughes a atterri à l'aérodrome de Lloyd Bennette à 19 h. 37' jeudi, applaudi par des centaines de milliers de spectateurs. Il a parcouru la distance totale de 23.500 km. en trois jours 19 heures 17'. Il lui a donc fallu presque quatre jours de moins qu'à Wiley Post, qui a suivi la même route en sept jours 18 h. 49'30".

La sage précaution tchèque

Le comité des ministres économiques a décidé, mercredi, à Prague, de créer une réserve de céréales pour le cas de guerre.

Des chasseurs alpins au Mont-Blanc

A la suite des manœuvres des sections d'éclaireurs du 14e corps d'armée français qui se sont déroulées à Chamonix, toutes les sections ont accompli, en groupe, l'ascension du Mont-Blanc. Le 12 juillet, six sections, soit 150 hommes, se trouvaient sur le sommet. Deux autres sections ont fait l'ascension hier jeudi 14 juillet.

Une agression contre la Tchécoslovaquie pour le début d'août ?

Il ressort des déclarations qui ont été faites à la presse anglaise que des renseignements venus d'Allemagne au Foreign Office ont fait craindre au gouvernement anglais une nouvelle menace allemande contre la Tchécoslovaquie pour la première semaine d'août. C'est pour avertir aussitôt l'Allemagne et l'Italie du véritable sentiment du gouvernement britannique que de pareilles déclarations ont été faites à la presse.

En tout cas, le Reich a établi de nouveaux plans permettant de doubler l'aviation allemande en moins de six mois ; ils viennent d'être mis en exécution et déjà les usines peuvent produire 400 appareils par mois. On espère que dans trois mois, ce chiffre pourra être doublé. Mais on constate déjà que le chiffre de 400 par mois est égal au chiffre de la production de guerre.

Trois automobilistes tués

Sur la route d'Eldena à Greifswald (Allemagne), une automobile dans laquelle avaient pris place trois personnes venant de Prusse orientale, heurta un arbre. Le réservoir de benzine fit explosion et la voiture prit feu. Un passant chercha en vain à ouvrir la portière de l'automobile. Les trois occupants furent carbonisés.

Un autobus contre un train

Un autobus privé a heurté un train, jeudi matin, sur la route nationale Wurzen-Grimma (Allemagne), non loin de la gare de Trebsen. Le réservoir d'essence ayant sauté, le feu se communiqua à l'autobus qui fut entièrement détruit. Neuf personnes trouvèrent la mort et 21 autres furent blessées, dont cinq grièvement.

Un avion italien perdu corps et biens

Un hydravion de la ligne Cagliari-Rome est perdu corps et biens. Parti jeudi matin de Sardaigne, il n'est pas arrivé à Rome et toutes les recherches effectuées pour le retrouver ont été infructueuses. Une vingtaine de passagers étaient à bord et sont considérés comme perdus, ainsi que l'équipage.

Les Sports

Le Tour de France cycliste

A Verveacke l'étape et le maillot jaune

Hier s'est disputée la plus dure étape du Tour, celle des quatre cols pyrénéens, Pau-Luchon (193 km.). Elle a mis en vedette trois hommes qui ont surclassé tous les rivaux : d'abord Bartali, qui passe en tête dans les trois premiers cols d'Aubisque, Tourmalet et Aspin et empoche plus de 4 minutes de bonifications ; puis les Belges Verveacke et Vissers qui se classent respectivement 1er et 2me au col de Peyresourde et à l'arrivée à Luchon ; signalons une chute de Bartali et deux crevaisons de Vissers. Aux places d'honneur de cette terrible étape nous trouvons quelques jeunes français : Goasmat, Cosson, Gianello, Galateau, Mallet, Yvon Marie, Naisse et Fréchaut, le Belge Disseaux, le Luxembourgeois Mersch l'Italien Simonini et... notre compatriote Paul Egli qui termine magnifiquement à la 13me place, laissant loin derrière lui les réputés grimpeurs comme M. Clemens, Vicini, Cottur, Berrendero, Martano, S. Maes, Gallien, Lowie, etc., qui ont passablement déçus. Quant aux « vieilles gloires » Magne et Leducq, le poids des ans fut un trop lourd handicap dans la montagne et ce sont les deux autres grands battus de la journée. Le cas de Speicher est plus spécial : ayant énormément crevé lors de l'ascension du premier col, Speicher se trouvait au sommet avec 22 minutes de retard sur les leaders ; aussi ne trouva-t-il rien de mieux que de s'accrocher à une voiture suiveuse, ce qui fut vu et même photographié ; Aussi les commissaires ont-ils décidé avec raison de le mettre hors de course.

A part Egli, les Suisses n'ont guère brillé dans la montagne ; ils se sont montrés toutefois très courageux ; Knutti est 47e, Hehlen 61e, Besana 64e, Perret 72e et Pedroli 83e. Au classement général Egli avance à la 43e place, Hehlen à la 44e ; Knutti est 55e, Perret 70e, Besana 76e et Pedroli 83e.

Verveacke prend la tête du classement général avec 2 minutes d'avance sur Bartali ; 3. Goasmat ; 4. Vissers, puis Cosson, Disseaux, Gianello, M. Clemens, Mallet, Magne, Tanneveau, etc.

Bartali est en tête du classement du meilleur grimpeur, avec 38 points, devant Vissers, 36, Vervaecke, 30, Gianello 26, Goasmat 19, Disseaux 16, Cosson, etc.

La Belgique, qui a l'équipe la plus forte et homogène, prend la tête du classement international, devant la France, l'Allemagne, l'Italie, les Cadets, les Bleuets, Luxembourg-Suisse, Espagne-Hollande.

Ont abandonné les Allemands Schild, Oberbeck et Seidel et les Hollandais Schulte et van Nek Piet.

En outre, les commissaires ont pris la décision, comme d'ailleurs le prévoyait le règlement initial, d'éliminer tous les coureurs dont le retard au classement général est supérieur à une heure 30. Notre compatriote Pedroli en est une victime, avec Alvarez, Deforge, Dominicus, Ducazeaux, Pirmez et Lamure.

Aujourd'hui vendredi, repos à Bayonne.

„Luy" Cocktail
L'APÉRITIF RENOMMÉ

Offre spéciale de
Verrerie
pour hôtels
pensions, cafés, restaurants

Gobelet à vin, forme conique, vénitien, 2 pièces pour -.25
Verre à pied, taille lauriers, à vin, 3 pièces pour 1.--
Chope à anse, verre moulé, scellée 3 dl. 2 pièces pour 1.25
3 beaux verres, Apéritif, sirop ou café, la pièce -.50
Mousse à bière, forme conique, scellée, la pièce -.25
Gobelet à talon, article très fort, la pièce -.25
Verre à pied, forme Lucerne, verre uni ou vénitien, 2 pièces pour -.55
Coupe à champagne ou à glace, à pied, 2 pièces pour 1.25

Mesure scellée, verre uni, forme pain de sucre — 1 l. -.75 | ½ l. -.65 | 3 dl. -.50 | 2 dl. -.45

Porcelaine
½ forte

ASSIETTES plates ou creuses, diamètre 24 cm. les 2 pièces pour 1.75
ASSIETTES à dessert, diamètre 20 cm. la pièce -.65
PLAT OVALE plat, la pièce — longueur 27 cm. 2.-- | 30 cm. | 33 cm. 2.95
CHALUMEAUX en cellophane, emballés les 100 pièces -.70

AUX MAGASINS GONSET S.A. Martigny

A remettre commerce
charbon, vins, liqueurs, limonade, sans concurrence sur un rayon de 40 km., toute l'installation, nombreuse clientèle, conviendrait à jeune ménage, situation assurée.
Ecrire sous chiffres 178 à Publicitas, Martigny.

Dr Gillioz
MARTIGNY
de retour

Comment trouver
une servante fidèle, travailleuse, économe, un cordon bleu ? Servez-vous de votre journal. Il est là pour cela. Faites paraître une petite annonce.
Confiez toutes vos annonces à « Publicitas »

CINÉMA ETOILE
Ces Dames aux Chapeaux verts
DIMANCHE SOIR, TRAIN DE NUIT
Enfants admis, en matinée, accompagnés

Salle à manger
FACE NOYER POLI, COMPRENANT :
1 buffet, 160 cm., 3 portes
1 table à rallonges
4 chaises rembourrées
Fr. 470.- net
Emile Moret tapissier Martigny-Ville
RUE DE L'HOPITAL, tél. 61.212. Livraison franco domicile

LES GOURMETS SAVENT !...
que l'apéritif de marque "DIABLERETS" se consomme pur, ou additionné d'eau gazeuse. Il rafraîchit ainsi sans débiliter.

Caisse d'Epargne du Valais société mutuelle SION
DÉPOTS : EN COMPTES COURANTS A VUE ET A TERME, A TERME A 3 ET 5 ANS, EN CAISSE D'EPARGNE av. garantie légale
aux meilleurs taux. Contrôle officiel permanent

Cercle de l'Avenir, SAXON

BAL
Dimanche 17 juillet.
Orchestre Sélect. Consommations de choix

L'ouverture de la
Vente de
SOLDES
du Louvre, à Bex
aura lieu le samedi 16, à 8 h., et non pas vendredi, comme annoncé par erreur.
Galeries Modernes S. A.

POUR VOS
affaires financières
en Suisse ou à l'étranger
impôts, comptabilité
etc. adressez-vous à Case postale **40** à Sierre, qui vous renseignera

GRAPHOLOGIE
Mme **Berthe Dubois,** autorisée, Rue de Hesse 2, **Genève,** indique vos réussites et chances : vie commerciale, privée, sentimentale. Indiquer date naissance. Prix **Fr. 4.—** plus port, c. remb. ou timbres.
Ecrire à case **Stand 300, Genève.**

Dentistes
J. Burgener, Martigny
P. Burgener, Sion
ABSENTS
jusqu'au **1er août**

PRÊTS
sans caution, avantageux, **discrets,** à fonctionnaire, employé à traitement fixe, personne solvable. Rembours: 12 à 24 mois. Références en Valais. Va sur place. Timbre-réponse.
Banque de Prêts, Paix 4, Lausanne.

GNAGIS
frais ou salés (museaux, oreilles, pieds, queues, bajoues de porcs fr. **-.50** le 1/2 kg.
Saucisses de ménage
porc et bœuf, cuites
fr. 1.25 le 1/2 kg.
Jambonneaux
frais, bien viandés
fr. -.65 le 1/2 kg.
Ragoût de mouton
frais, fr. **1.—** le 1/2 kg.
Service soigné contre remb. Port en plus. Se recommande
Boucherie-Charcuterie
Suter, Montreux

Behrmann/Bosshard 3

Savoureux!
comme le fruit mûr,
le jus de pommes Aplo fera vos délices.
Douceâtre? Ah! non, plutôt aigrelet comme la pomme à maturité; mousseux tel le champagne. Une boisson exquise, salutaire à tous — grands et petits, bien portants et malades. Et pas cher par-dessus le marché.
Aplo JUS DE POMMES ...bon fruit - bon jus!
ANTON TAVELLI, SIERRE
Tél. 51.045
A. Morand, Martigny
Tél. 61.036

Dimanche 17 **SAILLON** Dimanche 24
Kermesse
organisée par la Fanfare l'**Helvétienne**
VIN 1er choix — ORCHESTRE 1er ordre
Match aux quilles - BAL dès 14 h.

AVIS AUX VITICULTEURS
Le moment va venir des traitements contre COCHYLIS et EUDEMIS des 2me et 3me générations.
Contre celles-ci, seule la NICOTINE est recommandable.
Exigez partout, de vos fournisseurs, la véritable **"NICOTINE CUPRA"** en emballages d'origine, nicotine très riche, renforcée par tous les alcaloïdes du tabac.
Les traitements avec bouillie nicotinisée assurent en même temps une protection totale du raisin contre le mildiou de la grappe.
Il a été également observé que les bouillies nicotinisées sont très efficaces contre l'oïdium de la grappe.
Il est important de noter que la bouillie nicotinisée doit être préparée à base de sulfate de cuivre et non pas à base d'oxychlorure car avec l'oxychlorure il se forme une coagulation avec précipitation rapide de la bouillie.
Donnez la préférence aux produits
Pureté CUPRA Qualité
Passez de suite votre commande à votre fournisseur
SOCIÉTÉ DES PRODUITS CUPRIQUES S. A., Usines à Renens (Vaud)

A louer
pour la saison le
Chalet Rapaz à Ravoire sur Martigny
Prix modérés. S'adr. Café de la Gare, Bex, tél. 50.95.

Moto Condor
de 1 ch. 3/4, **neuve,** à vendre d'**occasion, BAS PRIX.**
S'adresser au bureau du journal sous chiffres 177.

Cure à
Loèche-les-Bains
à l'Hôtel de la Croix fédérale
BAINS vis-à-vis de L'HOTEL.
Pension depuis 6 fr.
Ouvert toute l'année. **Tél. 8**

SACS de dames
Magasin de L'Imprimerie Nouvelle
A. Montfort. MARTIGNY

Banque Populaire de Martigny
Dépôts à vue / en Caisse d'Epargne / à terme
Toutes opérations de banque
Notre Etablissement est contrôlé par les services fiduciaires de l'Union suisse de Banques Régionales

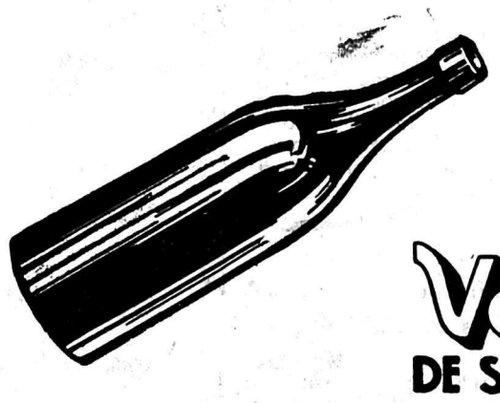
tous genres en verre vert, mi-blanc, blanc, brun, etc., sont livrées par les
Verrieres DE ST. PREX. VAUD

RIDDES, *dimanche 17 juillet*
Grande Kermesse
organisée par la **Sté de Gymnastique l'Etoile**
Vin 1er choix — Orchestre Ibéros — Match aux Quilles
Invitation cordiale. Le Comité.

Banque Tissières Fils & Cie
MARTIGNY
Prêts hypothécaires
et sous toutes formes, aux conditions
les plus AVANTAGEUSES
avec toutes facilités pour remboursements et amortissements
Prêts sur billets
Crédits de construction
Comptes courants commerciaux
Crédits pour entreprises privées ou publiques
Comptes à taux très réduits pour Communes ou Bourgeoisies